ROUBAIX

AIMABLES ÉPOUX

Vendredi, vers six heures du soir, les agents Bucaillon et Debreux, ont conduit devant M. Delleil, commissaire de police du 2e arrondissement, la femme Julia Buzy, 24 ans, épouse Hemro, demeurant rue des Fossés, qui se promenait avec le Grand-Place un rasoir ouvert en main, à la recherche de son mari qu'elle voulait tuer. Ce dernier, qui l'avait abandonnée la veille même, pour n'en quitter vivre seul dans un estaminet de la rue de l'Hospice, avait essayé, paraît-il, l'intention de la rejoindre du côté des vivants.

Tout cela étant bien calme, M. Delleil a relâché la femme Hemro, mais il a gardé le rasoir.

A LA CASERNE

Vendredi, laissant derrière lui, mis en état d'arrestation de flagrant délit, Victor Nobecourt, âgé de 25 ans, réserviste du 31e régiment d'infanterie, en absence illégale de cinq jours. Nobecourt a été conduit à Lille par les soins de la gendarmerie.

ACCIDENT DE VOITURE

Vendredi, vers six heures du soir, rue de l'Epeule, M. Henri Procureur, âgé de 16 ans, domestique au service de M. Renaud Henri, Manchester à Mouvaux, attendait son patron qui servait une cliente, lorsque soudain le cheval prit peur et s'emballa. Perdant l'équilibre l'enfant tomba sur le sol et une roue lui passa en travers du corps. Le jeune Procureur, qui se plaint de douleurs internes, a été reconduit chez lui rue de Lille, 65, à Mouvaux après avoir été pansé par M. le docteur Desrousseaux.

EST-CE LA FIN ?

Les grévistes de la filature veuve Mille et fils, rue d'Alger, ont accepté l'arbitrage de M. De Remy, juge de paix des cantons Est et Ouest, ainsi que le concours de M. Robert, inspecteur du travail. Ces messieurs vont tâcher de faire cesser ce conflit qui dure depuis plusieurs mois.

A PROPOS DE LA DERNIÈRE GRANCE DU CONSEIL MUNICIPAL. — LA MINORITÉ DEMANDE AU PRÉFET L'ANNULATION D'UNE DÉLIBÉRATION

On nous communique la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,

Les soussignés, conseillers municipaux de Roubaix protestent contre la façon illégale dont a eu lieu la séance du conseil municipal de Roubaix du vendredi 28 mai, le vote relatif à l'autorisation à accorder à la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing de contracter un emprunt de 1.500.000 francs.

Cette question ne figurait aucunement à l'ordre du jour de la séance. C'est à l'improviste, sans qu'elle ait été mise à l'ordre du jour de la convocation et sans qu'aucun de nous n'en eût même été avisé avant la réunion du conseil municipal, que nous fûmes appelés par l'administration municipale à nous prononcer sur une question aussi importante.

Nous croyons qu'il y a là un acte abusif et illégal de la part de l'administration et que ce vote doit, en premier lieu, être considéré par vous comme nulle.

Nous vous demandons donc de déclarer nul et non avenu le vote précité et de décider le renvoi à l'étude des commissions municipales de la ville de Roubaix du dossier d'application d'un emprunt fait par la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Baillard, Lévêque, Carpentier, Achille, Cordier Henri, Coupez Adolphe, Dassonneville Alphonse, Dubrœck Emile, Doms Gustave, Dubarou Achille, Françoise Auguste, Knaus Henri, Lazard J.-B., Lefebvre Henri, Lemire Achille, Bas Paul, Wattrelos Henri.

FÊTES DU CULDE-FOUR

Maintenant que les fêtes sont terminées, le Comité croirait manquer à son devoir s'il ne félicitait les Habitants du quartier du bel entrain qu'ils ont apporté à décorer et illuminer avec le goût et de la bonne grâce avec laquelle ils ont reçu les nombreux étrangers qui leur laissent l'honneur d'une visite.

Les remercîments du Comité doivent aller d'abord aux dames du Comité et de la Commission d'inscription des enfants et de la préparation du cortège, à Mlle Madeleine Mégard qui avait la mission de trouver les hommes de bonne volonté aux jambes fières dont la grâce forment le plus bel ornement du char, sans en oublier aussi ceux qui ont composé un cortège aussi bien conçu et aussi grandes les splendeurs de la fête du vieux, et à la société humoristique de l'Amicale d'abord, dont les membres ont formé avec le succès que l'on sait, la figuration du char du Vieux Cul-de-Four.

Merci au sympathique commissaire général, M. Léon Huyghe, et aux délégués et commissaires qui en sont prodigues sans compter, merci aux commerçants qui ont mis leurs chevaux et camions, merci aux musiciens amis qui ont prêté leur gracieux concours pour la préparation des chars, de la remise des bouteaux, etc... et aux personnes compétentes qui ont bien voulu accepter la tâche délicate de juges d'un concours de différents concours.

Merci encore aux jeunes de Roubaix en général, et en particulier à la jeunesse Fantaisie du Culde-Four, qui s'est dépensée pendant les quatre jours, merci aux cyclistes, gymnastes, pétanqueurs, etc... qui ont bien le jeu et la vie dans le quartier durant toute la fête.

Une mention spéciale à l'infatigable secrétaire M. Rodolphe Allard, au précieux trésorier M. Victor Hache, qui, avec l'aide de M. Verhulst, avait [illegible] les finances du Comité, aux cours de Ballets et la fête de Gymnastique ainsi que le succès d'entrée de la tombola sans [illegible] M. de Coulon.

Certains [illegible] du Comité [illegible] dans la [illegible] d'une haute compétence, de plus il a été chez nous le premier qui ait fait du vélo, et la course à la valse, non moins amusante, et enfin il a su mener à bien toute la partie décorative et artistique dont il avait la charge et qualité de président. M. Vandepotte et son excellente commission artiste ont fait à toutes les délégations et à la [illegible] spéciale du quartier d'honneur.

En terminant le comité témoigne de toute sa reconnaissance à la commission des fêtes de Roubaix qui a bien voulu céder la place au Culde-Four pour la réservation de [illegible] et il remercie les conseillers municipaux spécialement MM. Delattre et Picard, de l'aide qu'ils lui ont prêtée pour faire aboutir la combinaison.

Avis important. — Invité à faire participer le cortège des filles à une sortie, le comité a l'intention d'accepter pour récompenser les enfants de leur bonne tenue de dimanche dernier, mais seulement d'envoyer son adhésion. Il doit être fixé sur l'état des costumes et des fleurs, à cet effet les filles sont invitées à se présenter aujourd'hui dimanche à 4 heures, à l'école de la rue Turgot et à apporter costumes, couronnes et fleurs, le tout leur sera rendu de suite. Ne pas lever les vêtements, surtout, ils ne seraient plus valables.

Les fournisseurs sont priés d'adresser leur facture à l'adresse, M. Hache, fils de la Banque Mauvaux, ils seront réglés sitôt vérifiées.

Par suite d'une erreur M. Scloose a figuré comme ayant obtenu le deuxième prix dans la deuxième catégorie alors que le jury lui a bien et dûment nommé que le deuxième Alexandre une mention honorable spéciale.

Lundi 7, à 3 h., aux Galeries Lilloises : Affaire extraordinaire : Véritables Chapeaux Panama garnis ruban jersey, 1re Mesdiennes 6655 valant 18 à 25 fr. vendus 10 fr.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Chez MM. Auguste Lepoivre et Compagnie, filature, rue de la Redoute, Mlle Renard Hélène, 16 ans, bâclieuse, demeurant rue des Arts, avec Dazeuscoeux, 4, a eu le majeur gauche écrasé entre une vis et un support de bobinoir, en démontant à la marche, malgré la défense qui en est faite. Vingt jours de repos.

— Dans un chantier de la rue Claude-Lorrain, M. Albert Pinteau, demeurant rue Verte, aide-maçon au service de M. Léon Degallaix, entrepreneur, boulevard de Calcos, s'est fait une entorse de la jambe droite en tombant. Trois semaines de repos.

— M. Fourneau Adolphe, 28 ans, charretier au service de M. Salomon, entrepreneur, rue Meyerbeer, avait fait une entorse de la jambe droite en tombant de son camion. Trois semaines de repos.

SAVON du CONGO blanchit du lainé Victor VAISSIER

A. DES A. E. DE L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Nous tenons dans la publication hebdomadaire de cette Amicale :

Assemblée générale, réunion mensuelle, dimanche 4 juin, à 10 h. 1/2 précises. — Ordre du jour : Article hebdomadaire. Etat des perceptions. Groupe linéaire. — Les membres du Comité, rapporteurs de l'Assemblée générale, sont priés d'apporter à la réunion leurs rapports pour la vérification et l'impression.

Le bureau se réunira à 10 h. précises pour la répartition des sièges.

Mutualité. — Assemblée générale annuelle de la mutualité aura lieu au local dimanche 18 juin, à 10 h. 1/4 précises. Ordre du jour : Acceptation des nouveaux membres. — Renouvellement du bureau.

Extrait des statuts. — Toute candidature aux fonctions de membres du bureau devra être déposée sous enveloppe fermée, entre les mains du Président à l'ouverture de l'Assemblée générale.

Excursion. — Groupe Beaux-Arts. — Le bureau du groupe avise les intéressés que la sortie sur Paris, par suite d'empêchement de la Compagnie des Chemins de fer, est remise au dimanche 23 courant. — Les renseignements seront donnés par le bulletin.

Pour la sortie du 14 juillet sur Bruges, dont le coût est de 4 fr. 25 pour les sociétaires, et 5 fr. 50 pour les étrangers, se faire inscrire chez M. Liégis, trésorier du groupe, rue Neuve.

Dans l'intérêt de vos enfants vous ne pouvez acheter vos voitures d'enfants qu'aux Galeries Lilloises. Demandez tarif. 5791

CONCOURS DE GÉOGRAPHIE

C'est le jeudi 13 juin, de huit heures du matin à midi qu'aura lieu le concours annuel ouvert par la société de géographie. Les inscriptions sont reçues dès à présent chez M. le secrétaire de la société pour Roubaix, rue Saint-Georges, 63, où les [illegible] de la [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]